



Cabinet du maire
de la Ville de Laval

Le 2 juin 2022

CAT - 006M
C.P. - PL 37
Dispositions en
matière d'habitation

Monsieur Félix Fortin-Lauzier
Secrétaire de la Commission de l'aménagement du territoire
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Objet Projet de loi n°37 : Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement en matière d'habitation

Monsieur,

La Ville de Laval accueille favorablement le Projet de loi n°37 : Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement en matière d'habitation (le « **Projet de loi** »). La question du logement, de son accessibilité et de sa pérennité constitue une préoccupation majeure pour la Ville de Laval et les diverses mesures proposées dans le Projet de loi représentent des progrès qu'il faut saluer.

Les mesures de protection additionnelles prévues au Projet de loi pour les aînés locataires d'une résidence privée pour aînés sont particulièrement importantes afin de permettre d'éviter des hausses de loyers incontrôlées particulièrement préjudiciables pour cette clientèle et le maintien d'un aîné dans son logement.

Nous saluons également les modifications apportées à la *Loi sur les compagnies* qui contribueront selon nous au bon entretien et à la pérennité du parc immobilier de logements sociaux et communautaires lavallois.

D'importance, nous sommes particulièrement satisfaits que le droit de préemption soit maintenant accordé à l'ensemble des municipalités québécoises. Il s'agit d'un pouvoir qui nous permettra de mieux planifier le développement de notre territoire et de mieux contrôler son utilisation. La qualité de vie de l'ensemble des citoyens lavallois s'en trouvera améliorée en facilitant l'aménagement d'infrastructures municipales et le développement de logements sociaux et abordables.

Le droit de préemption est une demande de longue date des municipalités, nous espérons donc voir ce projet de loi adopté rapidement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le maire,



Stéphane Boyer